

## Le Déni des cultures

Hugues Lagrange

Seuil, septembre 2010

350 pages, 20 €

Voilà un ouvrage qui n'a pas raté sa sortie médiatique et qui a fait l'objet, pendant une bonne quinzaine de jours, de bruyantes polémiques. Puis les médias se sont calmés, sûrement parce qu'ils fonctionnent ainsi, peut-être aussi parce que, finalement, l'ouvrage ne mérite ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Quel est le propos du sociologue Hugues Lagrange dans *Le Déni des cultures*? Partant des émeutes de 2005 et de travaux menés en Ile-de-France dans des quartiers de très forte homogénéité sociale, le chercheur affirme que les jeunes d'origine sahélienne sont particulièrement concernés par l'échec scolaire, la délinquance et les explosions de violence.

On peut déjà s'interroger sur la méthode: en matière de délinquance, quelle est la valeur de statistiques reposant sur des procès verbaux pour infraction, quand on sait que les «Noirs» ont dix fois plus de risques d'être contrôlés que les «Blancs»? Mais l'essentiel de la polémique ne tient pas là; elle tient aux arguments développés par Hugues Lagrange pour étayer ses affirmations. D'après lui, cet état de fait tiendrait aux structures familiales dont sont issus ces jeunes. En cause: la polygamie, l'autoritarisme excessif des pères et la soumission des mères à un mari souvent plus âgé qu'elle. A cela viendraient s'ajouter des formes de «suraffiliation» à des liens locaux, qui se traduirait par une relation trop exclusive avec le pays d'origine des parents.

Avec la prise en compte de la «dimension culturelle», le sociologue semble persuadé de lever un tabou, d'apporter une vision inédite des problèmes rencontrés par certains jeunes. Pas si sûr. Pour beaucoup de chercheurs, H. Lagrange n'a fait que réactiver des catégories déterministes, que l'on



pensait depuis longtemps dépassées, et réviser les analyses néo-conservatrices développées, aux Etats-Unis, sur «la culture de la pauvreté».

Certes, Hugues Lagrange ne cesse de donner des gages sur ses bonnes intentions. Et on est prêt à le croire. Il n'empêche que ses propos donnent dans le culturalisme et les généralisations réductrices ou hasardeuses. Le chercheur a beau répéter qu'on dénature sa pensée et qu'il voulait avant tout critiquer les conditions d'accueil des populations migrantes, ce n'est sans doute pas un hasard si son livre est «conseillé» par tous les sites d'extrême droite. Ce constat illustre bien la difficulté que rencontrent aujourd'hui les chercheurs pour aborder ces problématiques, la recherche étant vite prise en otage par un discours xénophobe véhiculé au plus haut niveau.

**Françoise Dumont,**  
vice-présidente de la LDH



## Les Flics sont-ils devenus incompetents?

Philippe Vénère

Max Milo, septembre 2010

256 pages, 18 €

Philippe Vénère est un récidiviste du manuel de résistance. En 2009, cet ancien commissaire de police, aujourd'hui à la retraite, avait déjà fait paraître *Un manuel de résistance contre l'impôt policier*, ouvrage où il dénonçait la répression aveugle et systématique de certaines infractions au Code de la route. Avec *Les Flics sont-ils incompetents?*, il s'en prend cette fois à la garde à vue. Une première partie est consacrée à une galerie de portraits. C'est l'occasion, pour l'auteur, d'évoquer quelques figures de gardés à vue, de montrer qu'il ne s'agit jamais d'une procédure banale, alors même que tout à chacun peut y être confronté. Et de citer, en exemple, quelques cas de gardes à vue pour le moins abusives.

Une deuxième partie du livre propose, selon les termes de Philippe

Vénère lui-même, un véritable manuel de résistance contre la garde à vue. Ce dernier donne donc des conseils, s'appuyant sur la législation actuellement en vigueur, mais aussi sur son expérience de terrain. A ce stade, la démarche de l'ancien policier, qui revendique pour lui seul quarante mille gardes à vue, et qui a travaillé comme conseiller cinématographique avec Maurice Pialat et Bertrand Tavernier, est empreinte de pragmatisme: puisque la garde à vue peut arriver à tout le monde, autant être bien informé.

Un dernier volet de l'ouvrage propose un certain nombre de considérations sur cette procédure, et notamment sur les abus auxquels elle conduit. Il revient donc sur des chiffres bien connus et sur la description de locaux, en général, insalubres. Il prend également position dans le débat sur la réforme de la garde à vue en affirmant que tôt ou tard, la France sera bien obligée de s'aligner sur les normes européennes.

Quant à la question posée par le titre, on sent bien que Philippe Vénère est tenté de répondre par l'affirmative. Pour différentes raisons, d'ailleurs. D'abord parce qu'il considère que la qualité d'officier de police judiciaire (OPJ) s'est trouvée bradée, à la suite de différentes réformes concernant le niveau de recrutement. Il reproche notamment à l'administration d'avoir étendu la qualité d'OPJ aux brigadiers et gardiens de la paix, alors même que ces derniers n'ont qu'une formation limitée dans le domaine du droit. L'autre argument utilisé pour dénoncer une baisse de l'efficacité de la police est le poids de la politique du chiffre – la pression pour faire du «crâne» – dans l'activité de la police, ceci «afin de vendre un résultat sécuritaire», et sans prendre en compte le fait que cette politique accroît l'hostilité des citoyens envers la police. Sur ces deux derniers points au moins, nous ne pouvons qu'être en accord avec lui.

**F. D.**